



## Licence Sciences exactes et naturelles (L3)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences exactes et naturelles (L3). 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02036301

**HAL Id: hceres-02036301**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036301>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000781

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences exactes et naturelles

## Présentation de la mention

La mention de licence Sciences exactes et naturelles (SENA) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un diplôme de troisième année de licence (L3). La formation est construite sur les deux premières années (L1 et L2) de la licence Sciences, technologies, santé (STS) qui comporte plusieurs mentions. Cette mention accueille une vingtaine d'étudiants par an ayant validé les deux premières années d'une licence dans le domaine STS.

Cette formation, créée en 2000, a pour objectif de former les étudiants aux métiers de l'enseignement élémentaire (pluridisciplinaire par nature) et éventuellement en lycée technique et professionnel, aux métiers de la communication et de l'animation scientifiques (débouché vers les masters de communication, documentation scientifique).

La formation s'est ouverte aux sciences naturelles durant le contrat quadriennal en cours et s'élargit à l'histoire pour la présente proposition.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	De 14 à 20
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	Incomplet

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente un projet complet avec des objectifs clairs et bien identifiés (formation aux métiers de l'enseignement primaire...); toutefois, on peut regretter le manque d'information concernant l'adaptation de la



mention au nouveau dispositif de formation des enseignants (préparation d'un master dédié). La mention propose une formation progressive et se fonde sur la pluridisciplinarité (à majorité scientifique) complétée par des unités d'enseignement (UE) de méthodologie faisant appel aux outils informatiques, de communication et d'expression.

La formation est évaluée tous les ans par les étudiants, que ce soit au niveau des UE dispensées ou à l'échelle de la formation dans sa globalité. Les résultats sont ensuite transmis aux responsables qui peuvent faire évoluer l'offre de formation.

Les étudiants de la mention Sciences exactes et naturelles sont accompagnés durant toute leur formation (de L1 à L3) par un enseignant référent. Ils bénéficient de réunions d'information personnalisées en présence des présidents de jurys semestriels et des enseignants qui répondent aux questions concernant leur orientation. Ce dispositif permet d'identifier rapidement les étudiants en difficulté et de proposer des aides adaptées : tutorat, soutien, accès à un dispositif O2 !? ; On regrette l'absence de présentation en détail de ce dispositif.

Le projet professionnel est au cœur de la formation avec une présentation faite par l'étudiant en chaque début de semestre. Ce projet professionnel est soutenu par un ensemble d'UE préparant à l'insertion professionnelle (découverte des différents milieux professionnels, études de cas, conférences, témoignages d'anciens étudiants et expérience professionnelle par immersion). Sur ce dernier point, le stage est évoqué dans la partie « aide à la poursuite d'études » mais n'est pas repris dans la partie spécifique à la pédagogie de la mention SENA. Cet aspect nécessiterait d'être précisé.

L'UBO se préoccupe du devenir de ses étudiants en créant, au sein du service d'orientation et d'insertion professionnelle, une plateforme d'insertion professionnelle ("Plateforme Université-Emploi") dont les principales missions sont d'accompagner le diplômé dans ses démarches de recherche d'emploi, de communiquer des données sur l'insertion professionnelle, de développer les liens entre l'université et l'emploi pour améliorer l'employabilité des étudiants, qu'ils soient diplômés de formation initiale ou inscrits dans un parcours de formation tout au long de la vie.

En revanche, pour ce qui concerne cette mention de licence SENA, c'est sans doute la partie du dossier qui nécessite le plus de compléments d'informations : en effet le dossier ne présente pas explicitement les possibilités d'insertion professionnelle hormis le professorat des écoles après réussite au concours que la formation préparait. Cet accès au professorat des écoles reste l'objectif principal bien que la voie pour y parvenir ait été modifiée par l'introduction de la masterisation. La poursuite d'études dans d'autres masters que celui dédié (Professorat des écoles) apparaît plus subjective. Une UE d'initiation à la recherche qui permettrait aux étudiants d'intégrer le master de leur choix est proposée.

La proportion d'étudiants poursuivant en master n'est pas renseignée. Cela peut se comprendre parce que jusqu'à cette année, la formation aux métiers de l'enseignement primaire nécessitait l'obtention de la seule licence pour entrer à l'IUFM.

A l'initiative du président de jury, une recherche sur la réussite au concours PRCE des étudiants diplômés a été entreprise. Les taux de réponse assez faibles rendent difficile une conclusion franche quant à l'atteinte des objectifs de la formation. Le problème étant d'ailleurs encore plus crucial avec le devenir des étudiants ayant échoué au concours. Cette question essentielle devrait être prise en charge avec les moyens requis par l'université elle-même.

Les porteurs de projet ont pris en compte les éléments de l'autoévaluation pour la constitution du dossier. Ils se sont appuyés sur des discussions ayant eu lieu au sein de l'équipe pédagogique (pluridisciplinaire), du département porteur de la mention (Mathématiques) et de la commission enseignement de l'UFR Sciences et techniques. A chaque niveau, les étudiants sont invités à participer aux discussions et à donner leur avis sur les UE ainsi que sur l'ensemble de la formation.

- Points forts :

- Forte spécificité de la mention qui fait que les étudiants sont très bien accompagnés dans leur projet professionnel (un référent enseignant par étudiant) qui est bien structuré.
- L'établissement mène une vraie politique d'information auprès des lycéens.
- Un projet d'accompagnement d'insertion est en cours et devrait devenir opérationnel durant le prochain contrat quadriennal.

- Points faibles :
  - Hormis le débouché « naturel » en master Professorat des écoles, les autres débouchés annoncés apparaissent un peu virtuels.
  - L'information sur la réussite des étudiants aux concours, voire après échec est très partielle, voire absente.
  - L'information manque sur la logique de reconstruction spécifique de la licence (L3) devant être maintenant continuée par un master qui n'est pas décrit.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'envisager très spécifiquement la poursuite d'études de ces étudiants dans d'autres masters que celui de Professorat des écoles afin d'élargir les débouchés et d'être moins contraint par les risques d'échec aux concours.

Pour améliorer la connaissance des résultats des étudiants aux concours qu'ils présentent, le seul volontarisme de l'équipe pédagogique devrait être suppléé par la structure universitaire elle-même.

Il aurait été intéressant de présenter les résultats des enquêtes d'évaluation menées auprès des étudiants, même de façon synthétique.